

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis est par les présentes donné par la soussignée :

Lors de la séance régulière qui se tiendra le lundi 14 avril 2025, à 19h00 au 1, avenue du Centre-Nature (Centre-Nature), Saint-Basile :

"Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier et le rapport des vérificateurs pour l'année 2024 de la Ville de Saint-Basile seront présentés."

DONNÉ à Saint-Basile ce 7 e jour d'avril deux mille vingt-cinq.

Manon Johin

Directrice des finances, greffière-trésorière